

Procès-Verbal du Conseil Municipal du mercredi 15 Mai 2024 à 18 h 30

Président de séance : Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, Maire

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe - RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck – CHARPENEL Aurélien - COEUILLET Christophe –
DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Absent excusé : Mr BRACHET Florian

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

Quorum : le quorum de 6 est atteint

Ordre du jour de la séance :

- Approbation du PV du 11 avril 2024,
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour la restructuration du Chemin de Champ Fournier,
- Redevance d'occupation du domaine public 2024 par Orange.

Délibérations adoptées : 12-2024 ; 13-2024

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques sur le PV du 11 avril 2024. Aucune remarque, le Conseil Municipal approuve ce Procès-Verbal

Demande de subvention au Conseil Départemental pour la restructuration du Champ de Champ Fournier **DM n° 12-2024**

Le Maire fait part au Conseil Municipal du montant prévisionnel des travaux pour la restructuration du chemin de CHAMP FOURNIER pour un montant de 82 760 € HT soit 99 312 € TTC détérioré suite aux travaux de la traverse du village.

Teneur des discussions : vu l'exposé de M. Le Maire, aucune question n'est posée

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants est d'accord pour réaliser ces travaux et sollicite du CONSEIL DEPARTEMENTAL la subvention correspondante à 50% des travaux HT.

Scrutin particulier O/N : Non – Vote à mains levées

VOTANTS : 09/09

Redevance d'occupation du domaine public 2024 par Orange

DM n° 13-2024

Le Maire donne acte au Conseil Municipal des installations existantes sur la commune déclarées par Orange au 31 décembre 2023.

Le montant de la redevance 2024 s'élève à 622,10 €.

Teneur des discussions : vu l'exposé de M. Le Maire, aucune question n'est posée

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des votants, a pris acte de tout ce que dessus et donne tout pouvoir au maire pour la mise en recouvrement à l'encontre de ORANGE.

Scrutin particulier O/N : Non – Vote à mains levées

VOTANTS : 09/09

Questions diverses :

Coupes de bois :

A partir du 15 Novembre 2024 à fin 2026, des coupes de bois seront mises à disposition. Un mail a été envoyé en ce sens à la population.

Bureau de vote du 09 juin 2024 : Le Maire a communiqué un tableau au Conseil Municipal pour les heures de tenue du bureau de vote. Celui-ci sera fermé à 18 heures. Il indique que les panneaux seront posés le 24 Mai 2024.

Fauchage des bordures de chemins :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le fauchage sera effectué la première semaine de Juin. L'entreprise a déjà été contactée.

Travaux de la traverse : Suite à la réunion de chantier, le Maire informe le Conseil Municipal que le sous-traitant qui fournit les garde-corps à l'entreprise RIVASI, a un souci de livraison. De ce fait, ces derniers seront posés le 3 Juin au lieu du 6 Mai comme prévu.

Rideaux cantine : Brigitte RENARD expose au Conseil Municipal que le personnel de la cantine a demandé des rideaux. Le premier devis a été fait, pour en avoir un second, Brigitte RENARD a rendez-vous le vendredi 17 mai avec une autre entreprise. Elle demandera un devis pour des volets roulants comme dans la salle de classe et un devis pour des rideaux comme dans la salle des associations de la salle des fêtes afin de comparer.

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a d'autres questions à aborder. Plus aucune question, il lève la séance du Conseil Municipal à 18 h 40.

Le Maire demande au public que seules les questions, à l'ordre du jour, soient posées. Pour les autres questions, il indique de les communiquer par mail et une réponse sera apportée ou prendre rendez-vous avec lui.



**Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL**

**La Secrétaire de Séance
Brigitte RENARD**